



I N F O R M A T I O N A L A P R E S S E

1^{ère} phase : 30 septembre 2013 à mai 2014
Aménagement du bourg de Sevreau

En concertation avec les riverains, la Ville de Niort réaménage le bourg de Sevreau situé à la sortie de Niort en direction de Magné et du Marais poitevin. Objectif : lui redonner un aspect esthétique et renforcer la sécurité des lieux empruntés chaque jour par 7000 véhicules, ainsi que les bus urbains. Cette transformation va s'effectuer en trois phases. La première et principale concerne la réfection et la mise en sécurité de la placette centrale du bourg.

Du 30 septembre à mi-novembre : remplacement des réseaux d'eau

Les travaux vont commencer par la réfection des conduites d'eau sur la traversée du bourg (300 mètres). Ces premières interventions menées par le Syndicat des eaux du Vivier vont nécessiter une mise en circulation alternée sur une seule file. Les poids lourds circulant en direction de Magné seront obligatoirement déviés par Bessines, Sansais et La Garette. Ceux qui voudront entrer dans Niort devront passer par Coulon, puis rejoindre l'avenue de Nantes.

Du 21 octobre à fin février : enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques

Le Sieds et France-Télécom vont procéder à l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques sur toute la traversée du bourg. De son côté, la Ville refait l'éclairage public. Pendant cette phase de travaux, la circulation est maintenue sur une seule voie par alternat et sera entièrement fermée pendant deux semaines du 21 au 31 octobre.

De mi-février à mai : aménagement du bourg

75% des véhicules qui traversent le bourg de Sevreau roulent à plus de 50km/h ! L'objectif premier du projet est de réduire la vitesse, sécuriser les arrêts de bus et assurer la continuité d'un cheminement piéton jusqu'à Magné, au moins sur un côté, dans le respect des normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

La traversée de Sevreau sera classée en zone 30. Plusieurs aménagements sont prévus : réalisation d'un plateau surélevé et d'une chicane, création de deux arrêts de bus accessibles et sécurisés par des trottoirs élargis, ainsi qu'une traversée piétonne sécurisée entre les deux arrêts de bus opposés.

Pour redonner un aspect esthétique aux lieux, porte d'entrée du Marais poitevin, un petit espace vert avec un arbre et des murets en pierre va être créé.

Un financement partagé

Coût de cette 1^{ère} tranche : 417 000 €, dont 200 000 € réservés à l'effacement des réseaux électriques. La Ville prendra en charge 50% de l'opération. Plusieurs partenaires participent au financement du projet :

- Le Sieds : 125 000 € pour l'effacement des réseaux et l'achat de matériels pour le remplacement de l'éclairage électrique
- Le Conseil général : 54 000 € pour la sécurisation de la voie départementale qui traverse Sevreau.
- La CAN finance : 10 000 € pour l'aménagement des arrêts de bus.

Deux autres tranches seront envisagées ultérieurement pour compléter l'aménagement :

- A l'entrée de Niort, création d'une chicane et d'un 2^e plateau surélevé
- Le long des maisons, création d'un trottoir plus large et d'un 3^e plateau surélevé.